

COMPTE RENDU
et
COMMENTAIRES CGT

Participants	Administration
Nicole PHOYU-YEDID	Directrice régionale des affaires culturelles Présidente du comité technique
Isabelle SANDRET-LECLERCQ	Secrétaire générale
Catherine COLLAU	Secrétaire de séance

Participants	Représentants du personnel
Emmanuel GEORGES	Titulaire CGT
Emmanuelle CLOPEAU	Suppléante CGT
Nelly LE MEUR	Titulaire FSU
Yann LE JEUNE	Titulaire FSU
Elisabeth DERVAUX	Suppléante FSU
Johann LECLERCQ	Titulaire UNSA
Patrick DONJON	Suppléant UNSA

- point soumis au vote des organisations syndicales
selon la répartition suivante : CGT = 1 voix FSU = 2 voix UNSA = 1 voix

- 1- Approbation du PV du comité technique du 28 juin 2017**
Celui-ci est approuvé à l'unanimité avec deux modifications de pure forme.

2- Ressources humaines

2.1 Situation des effectifs

Il y a à la DRAC Pays de la Loire 114 ETP et 7 postes sont en cours de remplacement, pour une charte d'effectif de 120 plus 1 poste de la réserve d'emploi de la préfecture. Pour information nous étions 129 ETP en 2010.

Le poste de secrétariat à l'Udap 85, qui devait être pourvu, est de nouveau libre, la personne choisie lors de la CAP part finalement sur un autre poste.

Nous avons souligné les besoins de secrétariat importants pour le responsable du pôle patrimoine qui ne seront pas remplis par la responsable de la cellule de coordination documentaire et administrative. Cette question est reportée à l'arrivée du responsable de pôle, sans plus de précisions. Côté création, le secrétariat est assuré par un agent avec un redéploiement partiel de ses précédentes tâches sur des collègues.

La directrice n'a, à ce jour, aucune visibilité sur les suppressions d'emplois et ne connaît pas la charte d'effectif pour 2018. Elle en saura peut-être plus lors de la conférence des Drac du 12 décembre prochain. Elle ne voit pas où elle pourrait supprimer des postes en Pays de la Loire.

Côté création et peut-être patrimoine, elle considère que la configuration des secrétariats est obsolète, elle souhaite reventiler les missions en accord avec les agents sur une configuration différente du modèle: un conseiller/un assistant. Elle voit plutôt un suivi des dossiers indépendant des domaines d'intervention mais de façon transversale, en référence aux partenaires impliqués. Cette évolution est, pour elle, en accord avec l'évolution de la société, et permet aussi de faire face au manque de moyens. Si la coordination se fait correctement il y a une faille dans l'absence de positionnement hiérarchique du chef de pôle. Un système de bordereau avec visa est mis en place qui prouve que la responsable de pôle a bien vu tous les documents qui partent à la signature de la directrice.

Pour la CGT, nous sommes dans une phase de transition ou la nouvelle organisation n'a pas, faute de temps, fait la preuve de sa meilleure efficacité par rapport à l'ancienne organisation. Tout changement crée des tensions tant au niveau des secrétariats que des conseillers et c'est dans la coordination et la concertation que les problèmes seront aplanis. Une longue discussion sur la place de l'EAC par rapport à la création et à la question des publics n'a pas réussi à trouver une conclusion commune. Est-ce que l'EAC doit être la seule colonne vertébrale ? Faut-il arrêter de subventionner la création hors EAC ? L'absence d'EAC ne veut pas dire absence d'ouverture sur une politique des publics ambitieuse...

A périmètre constant, l'EAC dans la Drac Pays de la Loire a vu son budget augmenter de 400 000€ plus 200 000€ pour l'enseignement supérieur.

La CGT a abordé la question de la localisation du conseiller territorial basé en Sarthe. La directrice s'engage à faire un bilan avec l'ancien et la nouvelle conseillère territoriale. Ce poste s'avère difficile par son isolement et le positionnement de l'agent par rapport au reste du service. Suivant les conclusions du bilan, il sera intégré à Nantes ou maintenu en Sarthe avec des modalités différentes.

Dans les conséquences de l'action publique 2022 sur l'emploi dans la Drac, la question de la disparition de la licence d'entrepreneur du spectacle a été abordée sans réponse faute de visibilité de la direction. La position de la conseillère cinéma ne se pose pas pour 2018 car elle fera la pré-instruction pour le CNC. A terme, plusieurs pistes sont ouvertes : rapprochement de l'EAC, rattachement au CNC, développement d'une politique vers les médias, le numérique au service de l'art, les jeux vidéo...

2.2 Charte de la DRAC sur le télétravail

Celle-ci, après une réécriture suite à son passage au CHS-CT doit encore faire l'objet de modifications en se centrant sur l'application locale de la réglementation. Renvoi donc au groupe de travail.

2.3 Bilan des promotions de la filière administrative depuis 2011

Nous constatons une répartition homogène entre les services. La liste préférentielle de la DRAC, qui n'a pas vocation à être diffusée, est définie lors d'une réunion avec les chefs de service. La direction sera vigilante à mobiliser ces derniers et à assurer l'adéquation avec les fiches d'évaluation pour la prochaine campagne de promotion des adjoints administratifs prévue au printemps 2018.

3- Jours préfléchés

7 possibilités en 2018. Pendant 2 ans la préfecture nous a imposé les jours préfléchés. Cette mesure n'est plus d'actualité avec la nouvelle préfète. Pour la CGT, il ne doit pas y avoir plus de 4 jours préfléchés, journée de solidarité incluse.

Concernant les UDAP accueillis en cité administrative ou préfecture de département, il conviendrait de réfléchir à un système adapté puisqu'ils sont soumis à la fermeture de leur lieu de travail.

Pour la DRAC, sont votés à l'unanimité les 24 et 31 décembre, auxquels se rajoute la journée de solidarité, soit 3 jours préfléchés pour 2018.

4- Immobilier et sécurité

4.1 Réorganisation des locaux

Une réunion est prévue ce 7 décembre avec les agents concernés. Un premier déménagement se déroulera les 18 et 19 décembre et pour les agents en zone tampon, une installation dans les bureaux définitifs les 25 et 26 janvier et courant février pour les derniers. Actuellement, quelques options sont encore en discussion.

4.2 Vigipirate

Une nouvelle note est parue en novembre 2017. Nous sommes surtout concernés par la protection des systèmes d'information. Aucun exercice de confinement face à une menace terroriste n'est prévue et le dispositif de contrôle avec pièce d'identité est maintenu.

Les travaux du sas d'entrée pourraient se faire à l'été si l'on obtient par la préfecture les 80 000 à 120 000€ de crédits nécessaires.

4.3 Modification du règlement intérieur sur les horaires administratifs et conditions d'accès au parking

Pour les agents, la DRAC est désormais ouverte de 7h30 à 20h (19h le vendredi) notamment afin de permettre aux conseillers d'être à la Drac avant des sorties professionnelles ou pour des spectacles. Cela entraîne une modification de l'emploi du temps de l'agent en charge de la sécurité. La FSU demande un suivi du registre des astreintes de sécurité par le comité technique.

Après discussion sur quelques modalités, résultat du vote :

CGT = 1 pour

FSU = 2 abstentions

UNSA = 1 pour

Le règlement intérieur de la DRAC doit être revu entièrement en 2018, le groupe de travail (conseiller de prévention / représentants syndicaux) sera donc relancé très prochainement.

5- Présentation du budget de fonctionnement DRAC/UDAP et son évolution

Le budget 2017 était une stricte reconduction du budget 2016. La proposition de budget 2018 est du même ordre. Celui-ci est maintenant géré en préfecture et en interministériel. Le mode de fonctionnement avec la préfecture des Pays de la Loire se passe bien, sans pression ni contrôle excessif, dans un climat de confiance. Pour info, les postes de dépense les plus importants sont les frais de déplacement, la téléphonie et frais postaux, le nettoyage et la sécurité, l'informatique.

A titre d'exemple, le nettoyage coûte 73 500€ par an pour un nombre d'heures que beaucoup jugent insuffisant. Il en va ainsi des « joies » de l'externalisation.

Il faut également savoir que le gardiennage et l'entretien du terrain de l'ancienne école d'architecture sont encore à la charge de la DRAC pour 2018 (mais que fait France domaine ?). Ce sera également le cas de l'Hôtel de Maquillé (Maine et Loire), vidé de son UDAP, durant la 1ère année.

6- Modernisation de l'Etat

6.1 Logiciel interministériel de gestion de la flotte automobile – expérimentation région Pays de la Loire

La direction des achats de l'état a retenu la gestion mutualisée du parc automobile dans des régions d'expérimentation, dont celle des Pays de la Loire. L'enjeu est, comme d'habitude : modernisation, optimisation et économies. Elle ouvre la possibilité de covoiturage. Pour nous, c'est l'abandon de Télémac, qui couple agenda et réservation de voiture avec une double saisie en vue. Si le parc est ouvert à d'autres administrations, quelles seront les priorités de réservation ? Au total, 730 véhicules sont concernés, y compris ceux des directeurs. Il va falloir s'adapter à un nouvel outil informatique sans phase de test en amont, la bascule étant prévue pour fin janvier ou durant le mois de février. Concrètement, il faudra aller chercher son véhicule avec les contraintes d'accessibilités aux parkings, l'accès de notre parking à des agents d'autres administrations pourra être d'autant plus tentant que l'on se situe à côté de la gare. Évidemment on ne prend pas en compte le temps de déplacement entre le lieu de travail et le lieu de stationnement du véhicule, ni le coût horaire des fonctionnaires qui perdent leurs temps dans ces manipulations.

Le logiciel peut avoir d'autre fonctionnalité telle celle du pilotage de l'activité, de l'analyse des coûts... attention big brother n'est pas loin.

Cet outil n'a de sens, à la rigueur, que dans les lieux où sont regroupées diverses administrations comme les cités administratives ou les préfectures de département.

Cette expérimentation sera présentée au comité technique ministériel avant son utilisation.

6.2 Action publique 2022

Ce point n'a pas été traité du fait de l'échelon national d'application de cette réforme et de la marge de manœuvre inexistante à notre niveau. Néanmoins, nous avons rappelé l'inquiétude des agents face aux projets d'abandon, de privatisations et de transfert de missions que le gouvernement concocte pour la fonction publique.

7- Questions diverses

Déploiement de la suite de Microsoft office

En décembre 2016, le ministère a signé un contrat de 2 millions d'euros avec Microsoft. Il a acheté des licences pour tout le monde et l'administration centrale incite à son déploiement généralisé. La direction nous alerte sur les risques de ralentissement du réseau et d'attaques informatiques plus nombreuses. C'est pourquoi dans notre DRAC, son installation sera progressive et selon les besoins individuels des agents sur leur demande. Nous gardons heureusement LibreOffice.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter les représentants du personnel CGT

Nantes le 8 décembre 2017